



# CHEZ NOUS À SAINT-MESMIN

BULLETIN D'INFORMATION N°52  
JANVIER 2021



**LE MAIRE**

M. GUY BOUCHAUD  
[mairie@saint-mesmin.fr](mailto:mairie@saint-mesmin.fr)

**SECRETARIAT DE MAIRIE**

MME CHRISTELLE PROVOST  
[secretariat.mairiesaintmesmin@orange.fr](mailto:secretariat.mairiesaintmesmin@orange.fr)

**GITES**

[gites.mairiesaintmesmin@orange.fr](mailto:gites.mairiesaintmesmin@orange.fr)

MAIRIE OUVERTE LES MARDIS ET JEUDIS

DE 9H A 12H30

TEL : 05 53 52 71 02

FAX : 05 53 52 79 77

[www.saint-mesmin.fr](http://www.saint-mesmin.fr)

LES PERMANENCES DU MAIRE :

LES MARDIS ET JEUDIS DE 9H A 12H

# SOMMAIRE

<b>SOMMAIRE</b> .....	<b>2</b>
<b>NOS JOIES</b> .....	<b>3</b>
<b>NOS PEINES</b> .....	<b>3</b>
<b>DISTRIBUTION DU BULLETIN</b> .....	<b>3</b>
<b>LE MOT DU MAIRE</b> .....	<b>4</b>
<b>VIE MUNICIPALE</b> .....	<b>5</b>
LES REUNIONS INTERCOMMUNALES (CCILAP) .....	5
LE PAYS DU PERIGORD VERT.....	6
LES REALISATIONS SUR LA COMMUNE .....	7
LES PROJETS EN COURS .....	7
<b>LA VIE À SAINT-MESMIN</b> .....	<b>8</b>
DEPOT D'UNE GERBE DE FLEURS ET DES ARBRES PLANTES POUR LE 11 NOVEMBRE.....	8
UN NOËL 2020 UN PEU DIFFERENT .....	8
UNE PREMIERE SUR LA COMMUNE : UNE DONATION PAR LEG TESTAMENTAIRE.....	9
ÉLECTION DE MISS FRANCE 2021 : REPORTEE AU 19 DECEMBRE 2020.....	9
LINKY ARRIVE A SAINT-MESMIN .....	9
<b>LE COIN DES ASSOCIATIONS</b> .....	<b>10</b>
UNE BELLE INITIATIVE D'AUVEZ'ART .....	10
<b>ÉVÉNEMENTS ET MANIFESTATIONS</b> .....	<b>10</b>
<b>CHRONIQUES AU FIL DU TEMPS</b> .....	<b>10</b>
<b>PARTAGE</b> .....	<b>11</b>
VOS IMAGES DE SAINT-MESMIN .....	11
VOS TRUCS ET ASTUCES DU QUOTIDIEN .....	11
FAISONS CONNAISSANCE.....	11
METTRE A L'HONNEUR NOS PROFESSIONNELS LOCAUX.....	12
<b>BIEN VIVRE ENSEMBLE : INFOS UTILES</b> .....	<b>13</b>
UN CIMETIERE VERT A PLUS D'UN TITRE.....	13
POUBELLES DE TRI .....	13
DISPARITION DU RAMASSAGE : INSCRIPTION SMD3 POUR ACCES AUX POINTS DE COLLECTE VOLONTAIRE.....	13
<b>COMPTES-RENDUS DES RÉUNIONS DE CONSEIL MUNICIPAL</b> .....	<b>14</b>
COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 OCTOBRE 2020.....	14
COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 DECEMBRE 2020.....	15
<b>RESUME EN IMAGES</b> .....	<b>16</b>

## NOS JOIES

L'effet confinement cumulé à la douceur de vivre dans notre commune, Saint-Mesmin a pu se réjouir de l'arrivée de plusieurs nouveaux habitants.



Gaëlle GAUTRON et Milenko GONSALES, se sont installés à Linard, au Camping de *La Colline*, appartenant précédemment à M. VERBON et Mme WISSE.

Nous les félicitons également pour leur PACS célébré lundi 28 décembre par le Maire Guy BOUCHAUD à la mairie de Saint-Mesmin.

La deuxième habitation accueillera un second couple, Madeleine ROLLAND et Pierre BILLE, qui prendra part à un projet commun lié au bien-être. Découvrez qui ils sont dans notre nouvelle rubrique « Faisons connaissance » dans le chapitre Partage (page 11)

M. et Mme RODGERS Allan et Dianaï sont venus s'installer à Baracat, dans la maison de l'ancien maire.

Nicolas DOWLING et David BRUCE ont racheté la maison de Mme MACK Susan à Bois de Chat. (Photo >)

Hugo FAURE et Fanny BILLOTTET, institutrice à l'école de Payzac, se sont installés dans le bourg de Saint-Mesmin pour la construction de leur maison d'habitation.

M. et Mme HART se sont installés au moulin de Saint-Mesmin le 15 décembre. Ils souhaitent y développer un projet de gîtes insolites.

La famille DUSSUTOUR s'installera prochainement à la Béchadie, à la place de nos amis belges, avec elle aussi un projet lié au tourisme.



Nous leur souhaitons à tous la bienvenue et une vie paisible et agréable à Saint-Mesmin.

Toutes ces nouvelles arrivées sont l'occasion d'inviter les nouveaux habitants de Saint-Mesmin (locataires ou propriétaires) à ne pas hésiter à venir se présenter en mairie. L'équipe municipale souhaite connaître ses habitants pour mieux les accueillir et les intégrer dans les différentes initiatives municipales mises en place, la distribution du bulletin municipal entre autres.

## NOS PEINES



Au moment où nous imprimons le précédent bulletin, début octobre, nous avons appris le décès de Jean-Claude GERODOLLE, tout juste âgé de 60 ans. Natif de Saint-Mesmin, ce dernier résidait aux Monts depuis son enfance et était unanimement apprécié de tous. Les obsèques ont été célébrées le mardi 6 octobre à 10h à Saint-Mesmin.

De nombreux saint-mesminoïses sont venus rendre un dernier hommage au défunt. Après une cérémonie en notre église, Jean-Claude GERODOLLE a été inhumé dans le nouveau cimetière de la commune. Nous adressons nos plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

## Distribution du bulletin

Le bulletin est distribué par l'équipe municipale à tous les habitants actuels de Saint-Mesmin ainsi qu'aux anciens habitants qui le souhaitent. Nous l'adressons notamment aux personnes résidant maintenant en maison de retraite, même si à cause du coronavirus nous ne pouvons pas actuellement leur transmettre en mains propres.

## LE MOT DU MAIRE

Chers Saint-Mesminois(e)s,

2020 année blanche pour certains, année noire pour d'autres. Pour nous les Saint-Mesminois, le bilan n'est pas des plus sombres. Nous avons certes connu une perte significative de revenus, faute de location de nos gîtes communaux et l'annulation de nos festivités. Nous avons pu la compenser grâce à nos économies et à un legs. Si nous avons déploré l'absence de moments conviviaux pour se rencontrer et échanger, la nouvelle équipe municipale, rajeunie, dynamique et compétente vous a incité vivement à l'échange et à la participation citoyenne dans ses actions. Toute l'équipe est au travail pour rattraper le retard pris à cause de cette pandémie.



De grandes joies nous ont malgré tout permis de nous réjouir et d'être fiers d'être Saint-Mesminois : en tête le beau parcours de Leïla VESLARD au Concours Miss France. Même si elle n'a pas atteint la finale du concours national (le top 5), elle n'en reste pas moins une Miss régionale intelligente et pétillante qui mettra à l'honneur l'Aquitaine ET SAINT-MESMIN durant l'année à venir. Merci Leïla pour cette belle aventure que tu nous fais partager. La joie également de l'arrivée de jeunes couples pleins de projets personnels qui seront profitables à la commune nous permet d'être raisonnablement optimistes pour l'année qui vient. Je suis certain que cette crise sanitaire et par conséquent économique sera surmontée car nos compatriotes, qui ont des ressources sont toujours plus forts dans l'adversité. Gardons confiance, appliquons les mesures préconisées, soyons patients et nous en sortirons grandis.

2021 sera pour notre commune l'année où notre projet : Saint-Mesmin Station d'Activités Pleine Nature verra enfin sa dernière phase concrétisée avec l'ouverture de notre meublé de tourisme, la mise en place de la station départementale de Trail, la fin de l'aménagement des Gorges avec la construction d'un observatoire de la faune sauvage accessible à tous et l'aménagement d'une halle pédagogique pour l'étude de la nature, de la flore et de la faune. Dans le même temps, la route de l'Etang des Forges sera rouverte à la circulation, l'Etang du Moulin Haut sera aménagé pour que les pêcheurs puissent y exprimer leurs talents et les promeneurs bénéficier d'un lieu calme et de verdure pendant l'été.

2021 verra la préparation de la commune à l'arrivée de la fibre chez tous les habitants. Pour cela nous devons faire procéder à l'égagement de toutes les bordures de voies communales longées par les fils du téléphone actuel. Je demande à tous les propriétaires riverains concernés de bien vouloir prendre leurs dispositions pour que cet égagement soit réalisé avant la fin de l'année. Pour ceux qui ne le pourraient pas, ils doivent prendre contact avec la mairie pour trouver une solution amiable. En effet, la loi précise que l'égagement de tout ce qui dépasse sur le domaine public incombe au propriétaire riverain. L'Adjoint Jean-Pierre DURAND est en charge de ce dossier, n'hésitez pas à le contacter pour qu'il trouve avec vous le meilleur compromis.

Je remercie nos trois employés municipaux qui malgré les difficultés rencontrées mettent un point d'honneur à rendre notre commune attrayante, mes collègues conseillers qui font preuve de disponibilité et qui sont à votre écoute en me faisant remonter vos remarques auxquelles j'essaie de répondre de mon mieux. Avant de vous adresser mes vœux, j'ai une pensée pour tous ceux qui nous ont quittés, pour ceux d'entre vous qui sont malades ou dans la peine.

Bonne Année à tous, bonne santé et prenez soin de vous !

Sincèrement,  
Guy BOUCHAUD

# VIE MUNICIPALE

Ce qui concerne la municipalité

## Les réunions intercommunales (CCILAP)

### De nouvelles conditions de travail

Malgré le confinement, l'action intercommunale se poursuit. Les réunions des différentes commissions ont pu se mettre en place grâce à la visioconférence. L'expérience du distanciel prouve que le recours au digital permet la continuité de l'action, en particulier le lancement des différentes commissions depuis les dernières élections et la mise en place du nouveau bureau de la Communauté de Communes Isle Loue Auvézère en Périgord (CCILAP). Vos élus peuvent assister en direct aux débats depuis la mairie ou de chez eux.

### Vous avez votre mot à dire

Le renouvellement des équipes municipales et le contexte sanitaire renforcent la mobilisation de vos élus et la dynamique à engager sur les projets du territoire. À travers le PLUi, mais également par le biais des différentes commissions (développement économique, développement durable, enfance et jeunesse...), vos élus sont À VOTRE ÉCOUTE pour faire émerger de nouvelles idées et de nouveaux projets. Vous aussi vous avez un rôle à jouer dans ce que sera votre territoire dans les années à venir. De grands changements sont en marche en matière de télécommunications (arrivée de la fibre chez vous pour laquelle notre maire Guy BOUCHAUD est fortement impliqué comme membre du bureau de Périgord Numérique), d'urbanisme et de dynamique de territoire en général avec le PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable). Dès aujourd'hui, faites connaître vos besoins que ce soit du point de vue personnel ou professionnel. Nous construisons aujourd'hui le territoire de demain. Remuons-nous ensemble les méninges, faisons bouillonner les initiatives !

### PLUi : après la phase de diagnostic, l'élaboration du PADD

Malgré les conditions sanitaires, l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal s'est poursuivie. La communauté de communes s'est adaptée pour éviter de prolonger les délais des études. Il n'a malheureusement pas été possible de maintenir durant le confinement l'ensemble des permanences de Corinne DUCROCQ (vice-Présidente en charge de l'urbanisme et des mobilités) prévues dans les communes. Elles ont été reprogrammées. Vous trouverez le nouveau calendrier ci-dessous.

Ce document constitue un véritable projet pour notre territoire intercommunal et la participation des habitants et des acteurs du territoire est très importante. C'est pourquoi les réunions publiques, permanences et rendez-vous sont essentiels.

Afin de vous aider à suivre et comprendre ce projet, tous les documents utiles sont disponibles sur [www.ccilap.fr](http://www.ccilap.fr) (rubrique "agir pour le territoire", onglet "Urbanisme").

Pour des cas particuliers, chacun est aussi invité à contacter les services de la communauté de communes au 05.53.62.82.01 ou sur [urbanisme@ccilap.fr](mailto:urbanisme@ccilap.fr).

Aidez et soutenez Guy BOUCHAUD et Bernard LABORIE qui sont nos représentants à toutes ces réunions.

Calendrier provisoire des permanences du premier semestre 2020 dans les communes (à noter que les dates des réunions publiques, dépendant de l'avancée effective des travaux, n'ont pas été intégrées)

<i>Mairie de Coulaures</i>	23/01/2021	10h00-12h00
<i>Mairie de Sarrazac</i>	29/01/2021	<b>10h00-12h00</b>
<i>Mairie annexe de Clairvivre à Salagnac</i>	03/02/2021	<b>10h00-12h00</b>
<i>Mairie de Cubjac</i>	06/02/2021	<b>10h00-12h00</b>
<i>Mairie de Payzac</i>	13/02/2021	<b>10h00-12h00</b>
<i>Mairie d'Angoisse</i>	18/02/2021	<b>10h00-12h00</b>
<i>Mairie de Saint-Sulpice d'Excideuil</i>	01/03/2021	17h00-19h00
<i>Mairie de Saint-Germain des Prés</i>	11/03/2021	10h00-12h00
<i>Mairie de Génis</i>	16/03/2021	<b>17h00-19h00</b>
<i>Mairie de Saint-Vincent sur l'Isle</i>	22/03/2021	15h00-17h00
<i>Mairie de Preyssac d'Excideuil</i>	01/04/2021	17h00-19h00
<i>Mairie de Saint-Pantaly d'Excideuil</i>	08/04/2021	<b>10h00-12h00</b>
<i>Mairie de Saint-Raphaël</i>	29/04/2021	<b>17h00-19h00</b>
<i>Mairie de Saint-Médard d'Excideuil</i>	15/04/2020	10h00-12h00

<i>Mairie de Sarlande</i>	06/05/2021	<b>10h00-12h00</b>
<i>Mairie de Clermont d'Excideuil</i>	13/05/2021	<b>10h00-12h00</b>
<i>Mairie de Saint-Mesmin</i>	20/05/2021	10h00-12h00
<i>Mairie de Saint-Jory Lasbloux</i>	26/05/2021	10h00-12h00
<i>Mairie d'Anhiac</i>	04/06/2021	10h00-12h00
<i>Mairie de Saint-Martial d'Albarède</i>	10/06/2021	13h00-15h00
<i>Mairie de Saint-Cyr-les-Champagnes</i>	17/06/2021	10h00-12h00
<i>Mairie de Dussac</i>	23/06/2021	<b>17h00-19h00</b>

Le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) établira les grandes orientations stratégiques et politiques des actions qui seront menées dans les années à venir. Il s'agit de définir « une ligne directrice » pour mener des actions cohérentes avec la vision que l'on veut atteindre pour le territoire. Ce document guidera ensuite l'élaboration des zonages et règlements. La municipalité a mené un travail de recensement des projets impliquant des demandes d'autorisation d'urbanisme, en particulier les projets impliquant le développement d'activités économiques. Il s'agit d'intégrer les besoins dans la démarche d'élaboration du PADD pour permettre par la suite l'obtention desdites autorisations. Rappel : le PLUi définira les règles d'aménagement du territoire pour les 10 années à venir.

## La taxe de séjour

La taxe de séjour a été suspendue pour la saison 2020 sur le territoire de la Communauté de communes Isle Loue Auvézère en Périgord, afin de soutenir le secteur de l'hébergement marchand durant la crise de la covid-19. Notre territoire est le seul en Dordogne à avoir pris cette mesure exceptionnelle. Pour la saison 2021, Guy BOUCHAUD vice-Président de la CCILAP en charge du tourisme a demandé le rétablissement de la taxe de séjour, car elle permettra d'améliorer l'offre touristique. La loi a été modifiée concernant la perception de la taxe de séjour pour les hébergements non classés ou en attente de classement. Ces hébergeurs percevront la taxe de séjour au réel en remplissant un registre du logeur. Le tarif applicable est de 3% du tarif par nuit et par personne redevable. Ce système est complexe, aussi nous vous invitons à consulter l'espace pro du site internet de l'office de tourisme :

<https://www.naturellementperigord.fr/index.php/fr/hebergements/espace-proprietaires/404-la-taxe-de-sejour-mode-d-emploi>

Vous y trouverez un document téléchargeable en PDF où tout vous sera expliqué. Vous trouverez aussi un modèle de registre du logeur pour les hébergements non classés.

Bien évidemment, l'équipe de l'office de tourisme Naturellement Périgord est là pour répondre à toutes vos questions, aussi, n'hésitez pas à les joindre par mail ou par téléphone dans leurs bureaux d'accueil.

## Le Pays du Périgord Vert



Communiqué du Syndicat mixte du Scot du Périgord Vert ↓

### Pourquoi associer les habitants à la construction des politiques du Périgord Vert ?

La population du Périgord Vert vieillit, le nombre d'habitants baisse. Mais, le Périgord Vert crée des emplois, il est connu dans le monde entier grâce à ses productions et ses entreprises d'excellence, mais connaît des difficultés de recrutement faute de jeunes.

Pourtant, la sérénité de ses paysages et la tranquillité de la vie, si revendiquées dans une société mettant en avant le bien-être et la protection de la nature, ne sont plus à démontrer. L'épidémie actuelle de la Covid 19 n'a fait que renforcer cette certitude.

Le Périgord Vert est relié à de nombreuses agglomérations et sources d'innovations qui méritent d'être plus diffusées, connues à l'extérieur.

Ces constats, le Pays du Périgord Vert les a partagés avec les habitants tout le long des réunions du syndicat organisées depuis 2018. Ces témoignages étaient intégrés au document d'urbanisme technique qu'est le Schéma de Cohérence Territoriale pour le rendre plus vivant et ne pas se contenter d'un portrait statistique du Périgord Vert ?

Si vous êtes intéressés pour participer à nos réunions publiques et apporter vous aussi votre pierre à l'édifice, venez faire un tour sur le site Internet [www.scotperigordvert.com](http://www.scotperigordvert.com) et abonnez-vous à la newsletter du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale du Périgord Vert.

## Les réalisations sur la commune

### COVID-19

Le deuxième confinement, moins drastique que le premier a globalement été bien vécu par les saint-mesminois. Encore une fois, si des habitants ont été testés positifs, il ne s'agissait pas de cas graves, voire des personnes asymptomatiques. Nous avons tous été prudents et respectueux des règlements mis en place, notamment avec le retour de l'attestation mise à disposition en mairie.

#### **La reprise de la veille téléphonique**

Le confinement a également été l'occasion du retour de la veille téléphonique auprès des personnes âgées et/ou isolées. La municipalité a cherché à vous accompagner du mieux qu'elle le pouvait dans ce contexte troublé. Merci à l'Adjointe Annick Jacquet qui a encore une fois effectué cette mission solidaire.

#### **Des masques supplémentaires pour les enfants**

Des masques en tissu sont toujours à disposition à la mairie sur simple demande, notamment pour les enfants, qui dès l'âge de 6 ans ont eux aussi eu l'obligation de porter le masque tous les jours à l'école.



#### **Le maintien du travail des employés communaux et de l'activité municipale**

Nos employés municipaux ont continué leur travail pendant le confinement, dans le respect des gestes barrières et de la distanciation physique. Le télétravail a été privilégié pour notre secrétaire les après-midis. L'accueil à la Mairie était maintenu les mardis et jeudis matin. Vos élus ont poursuivi leur activité municipale normalement.

#### **Début des travaux du pont de l'étang des Forges**

Après plusieurs mois de tergiversations sur le devenir de l'étang des Forges, le choix de son dérasement par l'ONF, même s'il est discutable, aura au moins le mérite de faire évoluer une situation pénible pour les riverains suite à la fermeture de la route de l'étang des forges. Ainsi, les travaux ont commencé fin novembre.

La société en charge des travaux nous annonce que ceux-ci devraient être terminés d'ici la fin janvier. Vous avez peut-être vu passer d'importants convois, notamment une énorme grue qui a servi à déplacer les parties du pont pesant plus de 50 tonnes chacune. En 2021, nous pourrons donc enfin recirculer sur la route de l'étang. L'étang du Moulin sera quant à lui aménagé pour la pêche et la promenade.

#### **Un nouvel abribus aux Monts**

Depuis novembre, les enfants empruntant les transports scolaires au lieu-dit Les Monts bénéficient de l'installation d'un abribus réalisé par les services de la cité de Clairvivre et financé par le SIAVSA. Il a été installé en partenariat avec notre équipe municipale, grâce à la mise à disposition d'un emplacement par M. FIELDING, propriétaire du terrain adjacent.



## Les projets en cours

### La colline des âges

L'équipe municipale s'associe au CREN (Conservatoire Régional des Espaces Naturels) pour la protection d'un espace naturel emblématique de notre commune, après celui des Gorges, c'est celui de la colline des âges. Un droit de préemption a d'ores et déjà été mis en place sur le secteur permettant au CREN d'acquérir tous les terrains mis en vente sur le secteur. La priorité reste la réhabilitation de la ligne de crêtes, remarquable par la présence de plusieurs variétés de bruyère. La zone est cependant mise à mal par le manque d'entretien, laissant libre cours à la fougère et aux bouleaux. Ce dossier sera le prochain objectif de l'équipe municipale après celui des Gorges. Nous espérons vivement que les propriétaires des terrains seront sensibles à cette nécessaire préservation de notre patrimoine naturel et que nous pourrons ensemble définir un plan d'actions pour sa réhabilitation et sa valorisation.

## Projet des Gorges : Observatoire en 2021, Halle Pédagogique en 2022

Prochaine étape dans le projet de valorisation touristique des Gorges pour faire de Saint Mesmin une Station d'Activités de Pleine Nature : l'installation d'un observatoire de la faune sauvage, en particulier des mouflons, résidents permanents des zones les plus escarpées de notre belle commune. Après avoir envisagé plusieurs emplacements et pris en considération la préservation de l'aspect « sauvage » de nos gorges, l'observatoire sera implanté au verger de l'Avenir, tel une sorte de mirador, permettant un point de vue élargi sur les gorges et sur le pré où se rassemblent les mouflons sans toutefois être dérangés par la présence des hommes. Cet observatoire sera mis en valeur en saison, par un pôle d'accueil touristique dans les locaux du verger de l'avenir, avec de la documentation pédagogique, la mise à disposition de jumelles et des animations de groupes, en partenariat avec l'ONCFS, la FDC 24 dont le maire est administrateur et des associations locales d'éducation à l'environnement. Le site sera promu sur la documentation touristique comme point de départ pour les randonnées sur la commune, afin de tenter de désengorger le bourg pendant la haute saison.

En raison de la crise sanitaire, les financements pour la construction d'une halle pédagogique dans le bourg sont votés mais reportés à 2022. L'équipe municipale, souhaite, si les conditions sanitaires le permettent, pouvoir mettre en valeur ces nouveaux équipements dès la saison estivale prochaine, parallèlement à l'inauguration du meublé de tourisme et de la station de trail départementale qui attireront à coup sûr de nombreux touristes.

## LA VIE À SAINT-MESMIN

*Ce qui s'est passé à Saint-Mesmin durant les derniers mois*

La France a connu un nouvel épisode de confinement, du 30 octobre jusqu'au 15 décembre. Ce contexte sanitaire nous a amenés à annuler l'ensemble de nos manifestations durant cette période. Le Trail des Gorges de l'Auvezère, initialement prévu le samedi 13 et dimanche 14 février 2021, a également été annulé.



### Dépôt d'une gerbe de fleurs et des arbres plantés pour le 11 Novembre

Devant l'impossibilité d'organiser un rassemblement pour la traditionnelle commémoration du 11 novembre, une gerbe de fleurs a été déposée au monument aux morts. Des arbres ont été plantés dans le Verger de l'Avenir : 8 fruitiers pour remplacer certains arbres morts et pour la naissance dans la commune en 2020 ainsi que 6 tilleuls pour l'aire de pique-nique.



### Un Noël 2020 un peu différent



L'habituelle après-midi récréative pour le Noël des enfants a été remplacée par une distribution pour le moins originale et festive dans les hameaux, le mercredi 16 décembre en fin d'après-midi. Le Père-Noël a circulé dans son camion rouge tout en musique, klaxon et guirlandes lumineuses accompagné de ses lutins pour distribuer à tous les enfants jusqu'à 11 ans des cadeaux et friandises. « 5 fruits et chocolats par jour » pour la santé et le moral ! 😊

Le Père Noël a souhaité soutenir le domaine de la librairie indépendante et le commerce local pour ses achats cette année pour un Noël éthique et culturel.

L'aspect ludique n'a toutefois pas été oublié et nous espérons que cela a fait plaisir à vos enfants. Le Père Noël vous remercie pour les gentils messages et dessins qu'il a reçus en retour.

Un coffret de gourmandises pour nos aînés de 75 ans et plus a quant à lui été distribué le mercredi 23 décembre par l'équipe municipale. Un petit geste qui ne pourra que nous faire regretter de ne pas pouvoir nous réunir pour cet agréable moment de convivialité qu'est



habituellement le repas des aînés. La situation actuelle ne doit pas nous faire oublier le besoin de cohésion sociale et les petites douceurs offertes ne visent qu'à vous faire patienter jusqu'à de prochaines retrouvailles. En attendant, soyez prudents et prenez soin de vous et de vos proches.

## Une première sur la commune : une donation par leg testamentaire

En cette fin d'année plutôt morose, le maire a reçu un appel des plus inattendus. Suite au décès de son mari, M. LEFEBVRE, sa veuve, respectant les dernières volontés de son mari, né à Saint-Mesmin dans une maison du bourg, souhaitait procéder à une donation à notre commune. M. LEFEBVRE s'était établi à Granville où il a mené une carrière prospère. Venu en pèlerinage il y a 3 ans, il avait été particulièrement bien accueilli par l'équipe municipale en place et avait par la suite reçu le bulletin. Mme LEFEBVRE a ainsi fait procéder à une donation de 20 000€ qu'elle souhaite voir allouée à l'acquisition du terrain et au projet de la halle dans le bourg. La municipalité réitère ses condoléances à Mme LEFEBVRE et sa famille. Nous la remercions vivement pour cette action qui marquera de manière significative le développement en cours de notre commune.

## Élection de Miss France 2021 : reportée au 19 décembre 2020



À cause du contexte sanitaire, nous n'avons pas pu nous rassembler pour assister ensemble à l'élection de Miss France 2021. L'élection, initialement prévue le 12 décembre, a été reportée au samedi 19 décembre. Nous espérons que vous avez été nombreux à soutenir par vos votes notre Miss Aquitaine, la Saint-Mesminoise Leïla VESLARD. Celle-ci a fait partie des 15 demi-finalistes retenues par sélection du jury, preuve s'il en faut des qualités humaines de celle qui était la benjamine du Concours Miss France cette année. Nos votes n'ont malheureusement pas suffi à lui faire atteindre la finale. Son discours a été l'occasion d'évoquer un thème particulièrement sensible pour la jeune Miss et fléau de nos jeunes générations qu'est le harcèlement scolaire. Elle nous a rappelé à tous l'importance de croire en nos rêves et de persévérer malgré les épreuves de la vie. Nous pouvons être fiers du parcours de Leïla et nous lui renouvelons nos félicitations et notre soutien. Nous lui souhaitons une belle année à venir en portant haut les couleurs de notre région. BRAVO LEÏLA !

## Linky arrive à Saint-Mesmin

Dans un monde de l'énergie en profonde évolution, les pouvoirs publics ont confié à Enedis la mission d'installer chez nos concitoyens des compteurs électriques communicants Linky. Aujourd'hui, plus de 3 foyers français sur 4 sont déjà équipés et bénéficient des nouveaux services associés au compteur Linky. Dans le cadre des missions de service public d'Enedis, le remplacement des anciens compteurs électriques par le nouveau compteur communicant se poursuit et arrive à Saint-Mesmin.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la modernisation du réseau public de distribution, nécessaire pour réussir la transition énergétique tout en garantissant un acheminement et une distribution de l'électricité de qualité pour tous. Enedis peut ainsi toujours mieux vous accompagner dans votre politique énergétique : maîtrise des consommations, production locale d'énergies renouvelables, développement de la mobilité électrique...

L'installation du compteur Linky permettra également d'accéder à de nouveaux services : des factures établies sur la consommation réelle, des interventions plus économiques réalisées à distance, l'accès à de nouvelles offres plus avantageuses proposées par les fournisseurs d'électricité et une meilleure maîtrise de l'énergie consommée.

Enedis vous enverra un courrier environ un mois avant l'installation du nouveau compteur. Vous serez ensuite contacté par l'entreprise mandatée par Enedis. Cette entreprise sera facilement identifiable grâce au logo « Partenaire Linky ». Ses techniciens sont formés et habilités à remplacer les compteurs d'électricité. L'intervention, qui dure en moyenne 30 minutes, est gratuite et ne modifie pas le contrat d'électricité.

Pour plus d'informations :

- Enedis : <https://www.enedis.fr/linky-compteur-communicant>
- Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'énergie (ADEME)
- Avis de l'Académie des Technologies
- Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) : Quelles données sont transmises par les compteurs communicants ?
- Agence Nationale des Fréquences (ANFR) : La maison connectée

## LE COIN DES ASSOCIATIONS

*Page ouverte aux informations des associations*

Encore une fois, nos associations restent en sommeil le temps de la crise sanitaire. Le secteur de la culture est particulièrement impacté par la COVID-19. Nous souhaitons vivement que ce passage à vide ne mette pas à mal les énergies et que toutes nos activités associatives puissent reprendre de plus belle après cette période morose. Association, tenez bon ! (et pour les associations domiciliées à la mairie, n'oubliez pas de venir récupérer votre courrier, qui lui continue à arriver ! 😊)

### Une belle initiative d'Auvez'Art

Avec le nouveau confinement, la vie associative a de nouveau été mise à mal. L'équipe municipale tient cependant à mettre à l'honneur une belle initiative de notre association Auvez'art qui propose habituellement des ateliers créatifs à nos enfants un mercredi sur deux. Faute de pouvoir se réunir, l'association a distribué des colis à ses jeunes membres pour pouvoir s'occuper à la maison et continuer à créer et à s'amuser.



## ÉVÉNEMENTS ET MANIFESTATIONS

*Les temps forts à venir de la vie à Saint-Mesmin*

Le contexte sanitaire actuel ne nous permet malheureusement pas d'envisager la reprise des activités sur la commune. Il nous faudra encore un peu de patience pour savoir si nous pourrions mettre en place les projets d'animation que nous espérons pour cet été notamment. Si les conditions le permettent, les projets en cours promettent des temps forts sur la commune. Nous vous tiendrons informés dans les mois à venir. D'ici là, continuez, vous aussi, à imaginer de belles choses, répondez Créativité face à la crise et n'hésitez pas à tenir informée l'équipe municipale de vos envies, idées et besoins pour l'avenir.

## CHRONIQUES AU FIL DU TEMPS

*Découverte de l'histoire et du patrimoine de Saint-Mesmin*

Découvrons un détail charmant de notre patrimoine : Sur cette grange du Frugier construite en 1928 par Messieurs LACHAUD Jean et BORDERIE Albert, subsiste certainement le témoignage d'une belle amitié qui leur a permis de construire ensemble ce bâtiment de belle dimension.

Cette grange appartient aujourd'hui à M. André BORDERIE à qui nous souhaitons un prompt rétablissement après son accident de la circulation..



# PARTAGE

*Page ouverte aux Saint-Mesminois*

**RAPPEL :** Dans le bulletin nouvelle version, nous souhaiterions laisser une plus grande place à l'entraide et au partage. Nous ouvrons nos pages à nos lecteurs, à vous, chers Saint-Mesminois. Envoyez-nous vos photos, astuces, recettes et idées à : [communication@saint-mesmin.fr](mailto:communication@saint-mesmin.fr) et nous les publierons dans notre prochain numéro.

## Vos images de Saint-Mesmin

Quelques images pour se rappeler la chance que nous avons de vivre dans un cadre naturel aussi magnifique et l'importance de préserver ces beautés de la nature et de les valoriser. Partagez avec nous vos clichés-nature, ces moments privilégiés où la beauté de Saint-Mesmin s'offre à l'objectif.

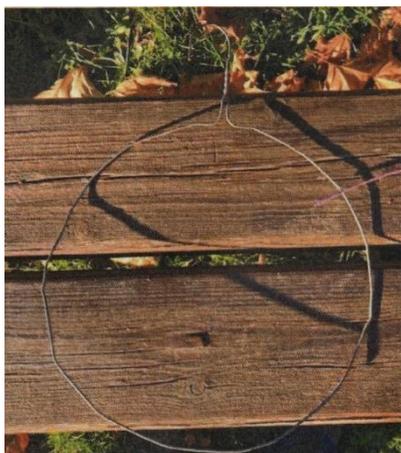


## Vos trucs et astuces du quotidien

Partagez avec nous vos astuces de jardinier, vos bricolages malins qui facilitent votre quotidien et rendent votre vie plus éco-responsable.

### Une décoration de Noël faite maison

À Noël prochain, pourquoi ne pas faire comme Valérie et Dolly et fabriquer vos couronnes de Noël ? À partir d'un cintre en métal que vous arrondirez et décorerez, en version nature (avec des plantes vivaces comme le lierre ou le houx) ou en version recyclage de vos anciennes guirlandes.



## Faisons connaissance

Dans cette rubrique, nous ferons connaissance des Saint-Mesminois, anciens et nouveaux habitants, qui souhaiteront se présenter. Le but est, qu'en tant que Saint-Mesminois, nous apprenions à nous connaître, pour mieux vivre ensemble. La richesse de notre territoire est celle de ses habitants. Partage de mémoire et d'expérience, nouvelles initiatives sont au cœur de cette nouvelle rubrique.

Faisons connaissance avec nos nouveaux habitants de Linard : Gaele GAUTRON et Milenko GONSALES ainsi que Madeleine ROLLAND et Pierre BILLE.



Milenko est chilien du désert d'Atacama. Artisan Créateur de Bijoux depuis 1995, ses créations s'inspirent des différentes techniques apprises au cours de ses nombreux voyages à travers le monde. Il propose aussi des pierres brutes ou polies et donne des conseils en lithothérapie.

Gaëlle est originaire de Tours. Psycho-énergéticienne, elle propose des soins et des accompagnements individuels / groupe en développement personnel, s'appuyant sur différentes techniques apprises en Inde et Amérique du Sud. Elle propose aussi un accompagnement spécial pour les femmes (ateliers, soins Moon Mother, ...).

Nous sommes restés quelques années en Haute-Savoie jusqu'à avoir envie d'acheter un lieu... Nous avons donc vécu 4 ans en camping-car et travaillé dans différentes régions françaises pour rencontrer celle qui nous plairait. Nous sommes tombés amoureux du Périgord vert et du lieu que nous avons acheté sur la commune de St-Mesmin.

Madeleine et Pierre : Passionnés de nature, après avoir vécu plus de 24 ans en haute montagne à Chamonix, nous nous sommes installés sur les collines du Beaujolais (Juliéas) et nous découvrons maintenant Pierre et moi, cet écrin de verdure à Saint MESMIN que nous avons acquis en soudant notre amitié avec Gaëlle et Milenko. Mère de deux enfants et «Madoue» de 6 petits-enfants, je concilie recherche personnelle et vie professionnelle. Sophrologue-Psychothérapeute, spécialisée dans la douleur, la biologie du stress et le deuil, j'accompagne les sportifs ou les personnes en difficultés à affronter le monde extérieur et y trouver sa place avec plaisir. Pierre est Psychologue Clinicien et s'est spécialisé auprès des enfants, des « ados » en souffrance, des adultes en dépression, en « Burn-out » ou en proie à une addiction. Également, comme son épouse, il accompagne les personnes en deuil. Tous deux, nous serions ravis de participer à la vie de la commune.



Nous avons tous les 4 une très belle amitié et avons eu envie de lier nos projets de vie. Nous n'avons pas hésité quand le Linard s'est ouvert à nous. Au plaisir de rencontrer les habitants de la commune !

## Mettre à l'honneur nos professionnels locaux

Comme nous l'avons annoncé dans notre dernier bulletin, nous souhaitons mettre à l'honneur les acteurs économiques de notre commune afin de les faire connaître des habitants, notamment les plus récemment installés. Nous participons également à des commissions intercommunales qui visent au soutien des entreprises du territoire. Mieux vous connaître, c'est mieux vous accompagner dans vos projets.

**Entreprise DOUBLET**  
06 40 76 43 74  
nicolas.doublet@gmail.com  
Installation - Rénovation - Entretien - Dépannage  
Electricité - Chauffage - Sanitaire  
Climatisation - Pompe à Chaleur

Promouvoir le commerce local est une priorité face aux enjeux économiques et écologiques. Artisans, entrepreneurs, artistes, exploitants, faites parler de vous et de votre travail en nous transmettant photos et informations sur votre activité. À l'heure où économie locale, écologie et promotion des territoires ruraux deviennent des enjeux centraux de notre société, parlons ensemble d'avenir, parlons de vous !

Vos informations sont à transmettre par mail à [communication@saint-mesmin.fr](mailto:communication@saint-mesmin.fr) ou directement en mairie.

*Truus van Dalsem*  
le Pagnon  
24270  
St.Mesmin  
Dordogne France

**GALERIE LE PAGNON**

Céramique  
Peinture

Ouverte sur rendez-vous

0033 (0) 77 225 1900

## Un cimetière VERT à plus d'un titre

Nous avons reçu plusieurs remarques et questions sur notre cimetière. Celui-ci est en cours de réaménagement, une démarche qui prend du temps à l'égard du choix que nous avons fait d'UN CIMETIÈRE VERT. Vos élus ont depuis plusieurs années déjà fait le choix de privilégier la végétation au béton. Un tel choix prend du temps et nécessitera de l'entretien, notamment au regard des normes bientôt instaurées sur l'interdiction des produits phytosanitaires. L'aménagement ne peut pas être mené à la va-vite, afin de prendre en compte la facilité d'entretien des espaces, notamment les allées et espaces entre les sépultures par nos employés municipaux.

Par ailleurs, la municipalité a lancé une démarche pour la récupération des sépultures abandonnées depuis plus de 10 ans, l'occasion de rappeler que l'entretien des sépultures incombe normalement à la famille des défunts. Des panneaux ont été installés sur les emplacements concernés pour identifier les familles. Cette démarche est longue, avec un délai légal de 3 ans. À terme nous espérons pouvoir récupérer plusieurs emplacements à mettre à disposition dans notre cimetière, les espaces disponibles commençant sérieusement à manquer. Nous vous invitons à nous contacter si vous connaissez les propriétaires des emplacements signalés afin de pouvoir accélérer la démarche de réaménagement de notre cimetière.

## Poubelles de tri

Depuis peu, nous déposons nos déchets recyclables directement dans le container jaune. Les sacs jaunes jetables ont été remplacés par un sac unique à conserver pour amener nos déchets au container. Puisque nous trions toujours plus de déchets, nos containers se remplissent assez vite. Aussi pensez bien à aplatir vos cartons et autres emballages quand c'est possible pour un gain de place. Dans certains hameaux, faute de compactage, les containers restent entrouverts et des animaux nocturnes s'en sont donnés à cœur joie, en répandant les déchets tout autour des poubelles et sur la chaussée. Pour éviter ce désagrément, pensez à bien fermer vos containers-poubelles et à compacter vos déchets pour un gain de place.

**La disparition des containers est annoncée pour le premier trimestre 2021. Ceux-ci seront enlevés au profit de points de collecte volontaire.**



## Disparition du ramassage : inscription SMD3 pour accès aux points de collecte volontaire

L'installation de point de collecte volontaire est en cours. Il vous est donc nécessaire de vous enregistrer auprès du SMD3 pour recevoir un badge vous permettant d'accéder au bac de collecte des ordures ménagères (sacs noirs). Les bacs jaunes, verts et marrons seront quant à eux en libre accès.

### Pourquoi faut-il s'enregistrer ?

- Pour obtenir la carte qui permet de déposer ses Ordures Ménagères (sacs noirs) dans toutes les bornes du département équipées de contrôles d'accès et d'accéder à toutes les déchèteries du département

- Pour appliquer le forfait adapté à votre foyer et éviter une éventuelle facturation du forfait maximum. La redevance dite incitative, facturée cette fois indépendamment de vos impôts, ne sera à payer qu'en 2022. La facture qui vous sera envoyée en 2021 servira uniquement d'information.

### Comment s'enregistrer ?

- En appelant le Service Usagers du SMD3 au 0971008424 (appel non surtaxé) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 ou par mail [service.usagers@smd3.fr](mailto:service.usagers@smd3.fr),
- En remplissant le formulaire en ligne sur [smd3.fr](http://smd3.fr)
- Par retour du formulaire papier et de l'enveloppe T remis en boîte aux lettres



# COMPTES-RENDUS DES RÉUNIONS DE CONSEIL MUNICIPAL

## Compte-rendu du Conseil Municipal du 28 octobre 2020

L'an deux mil vingt, le 28 octobre, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Mesmin, dûment convoqué le 22 octobre 2020, s'est réuni à 18h15, en session ordinaire, à la salle d'accueil de la mairie, sous la présidence de M. Guy BOUCHAUD, Maire.

Présents : BOUCHAUD Guy, JACQUET Annick, LEYMARIE Frédéric, NOUHAUD Michel, NYS Audrey, QUEMENEUR Erika, VOGEL Jean-Pierre, VAN DER GIJP Magdalena

Excusés : LABORIE Bernard (donne son pouvoir à Guy BOUCHAUD), MOHTASHAM ANSARY Damien (donne son pouvoir à Audrey NYS), DURAND Jean-Pierre (donne son pouvoir à Annick JACQUET)

Secrétaire : NYS Audrey

Ordre du Jour : 1. Marché de travaux « Aménagement d'un meublé de tourisme » -validation du choix de la CAO 2. Acquisition de terrain au bourg – formalisation chez un notaire 3. Rapport annuel du SPANC 4. Rapport annuel du service de l'eau 5. Questions diverses

\*\*\*\*\*

### 1. Marché de travaux « Aménagement d'un meublé de tourisme » - validation du choix de la CAO

La CAO s'est réunie le mardi 20/10/2020. Elle a choisi des entreprises pour 9 des 11 lots à pourvoir en fonction du prix et de la proximité des artisans. Le conseil municipal valide les décisions de la CAO à l'unanimité.

Les lots 9 et 10 (Plomberie/sanitaire et Chauffage/VMC) n'ont reçu aucune offre. La règlementation autorise dans ce cas la mairie à solliciter les entreprises de son choix pour lui faire des propositions. Après étude des devis, le Conseil Municipal accorde les deux lots restants à l'unanimité sur les mêmes critères de choix que la CAO.

Les entreprises choisies seront notifiées officiellement après envoi des délibérations du Conseil Municipal à l'architecte. Les travaux pourraient commencer à la mi-novembre pour une fin des travaux début juin, pour l'inauguration (reportée) de la station de trail le 1<sup>er</sup> week-end de juin.

L'ensemble des devis choisis pour les 11 lots correspond à l'enveloppe budgétaire globale établie par l'architecte et au financement prévisionnel mis en place.

### 2. Acquisition de terrain au bourg – formalisation chez un notaire

L'acquisition du terrain pour la construction de la halle pédagogique, cédé par M. Quémeneur, devra finalement se faire devant notaire et non par acte administratif comme évoqué lors du CM du 22/07. Le Conseil Municipal autorise le Maire à annuler la délibération concernée.

### 3. Rapport annuel du SPANC

### 4. Rapport annuel du service de l'eau

Les deux rapports présentés au CM ne présentent pas d'éléments inquiétants pour la commune : qualité de l'eau correspondant aux normes, assainissements non-collectifs sur Saint-Mesmin (donc non concerné par les redevances du SPANC)

### 5. Questions diverses

\*La Municipalité a fait le choix du commissaire enquêteur parmi les propositions de la préfecture (choisi en fonction de sa proximité géographique) pour l'aliénation des 7 chemins : Las Seillas, Bousac, La Quintinie, Fargeas, La Rouye et Les Monts (2 chemins). La procédure va pouvoir commencer dès que le tribunal donnera l'autorisation d'ouverture d'enquête publique.

\*Manifestations communales : Suite au durcissement des mesures sanitaires, nos manifestations de novembre vont être annulées et nous attendons les directives gouvernementales et l'évolution de la situation pour celles de fin d'année.

11 novembre 2020 : Un dépôt de gerbe sera effectué par l'équipe municipale, comme pour le 8 Mai.

Annulation de la Conférence de la Gendarmerie du 20/11/2020

Marché de Noël : Le projet porté par Auvez'art n'aura pas lieu.

Élection de Miss France au Cantou le 12 décembre : en attente de l'évolution de la situation.

Noël des enfants le 19 décembre : maintien jusqu'à nouvel ordre de l'après-midi d'Auvez'art + point de situation sur l'achat des cadeaux.

Cadeaux des aînés : Commande chez Bijou d'un coffret de gourmandises. Distribution à organiser avant le 1<sup>er</sup> janvier

\*Informations des différentes réunions et avancées des projets :

- Périgord Numérique> La fibre à la maison pour l'été 2022. Nos routes doivent être élaguées et préparées pour que l'installation se fasse le plus rapidement possible. La fibre sera enterrée dans le bourg, mais sera aérienne sur le reste de la commune, en suivant les poteaux téléphoniques actuels. L'élagage incombant aux riverains, un courrier leur sera adressé pour qu'ils le fassent à leurs frais. Pour ceux qui ne le pourront pas (personnes âgées ou indivisions) la mairie assumera la charge mais récupérera le bois. Le financement de l'élagage sera pris sur le budget voirie. Changement des poteaux cassés et remplacement des lignes. L'équipe doit faire un état des lieux de l'entretien à faire.

- Pour l'installation du pylône 4G, les tests du lieu l'implantation sont concluants, les démarches d'acquisition et premières démarches techniques sont en cours. Le pylône est à plus de 200 m des maisons.

- Notre président de Communauté de Communes a été élu Président de l'Union des Maires de la Dordogne.

- Tous les terrains de la Colline des âges (de Chacord aux Âges) ont été préemptés par le Conseil Général afin que le site soit protégé. Toute cession à venir sera donc à leur profit, selon un prix fixé par l'État.

\*Information de l'arrivée de nouveaux habitants à Saint-Mesmin (à Linard et à Barracat).

\* Distribution des bulletins : L'équipe municipale continue à transmettre notre bulletin à nos anciens habitants en maison de retraite, notamment notre ancien Maire. Cependant les conditions sanitaires ne nous permettent pas de leur remettre en mains propres.

La séance se termine à 19h45.

# Compte-rendu du Conseil Municipal du 2 décembre 2020

L'an deux mil vingt, le 2 décembre, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Mesmin, dûment convoqué le 25 novembre 2020, s'est réuni à 18h15, en session ordinaire, à la salle d'accueil de la mairie, sous la présidence de M. Guy BOUCHAUD, Maire.

Présents : BOUCHAUD Guy, DURAND Jean-Pierre, JACQUET Annick, LABORIE Bernard, LEYMARIE Frédéric, MOHTASHAM ANSARY Damien, NYS Audrey, QUEMENEUR Erika, VOGEL Jean-Pierre, VAN DER GIJP Magdalena

Absent : (excusé) NOUHAUD Michel, pris par une autre réunion au syndicat des ordures ménagères

Secrétaire : NYS Audrey

Ordre du Jour : 1. Donation de Mme LEFEBVRE Françoise à la commune 2. Déclaration d'intention d'aliéner dans la zone soumise à DPU 3. Contrat assurance statutaire 2021 du personnel communal 4. Questions diverses

\*\*\*\*\*

## 1. Donation de Mme LEFEBVRE Françoise à la commune

M. LEFEBVRE, le mari de Mme LEFEBVRE, est né à Saint-Mesmin dans une maison du bourg. Il s'est établi à Granville où il a mené une carrière prospère. Venu en pèlerinage il y a 3 ans, il avait été particulièrement bien accueilli par l'équipe municipale et avait par la suite reçu le bulletin. Récemment, nous avons été informés de son décès et de la mention dans son testament de son souhait de faire un legs à la commune. La veuve de M. LEFEBVRE fait une donation de 20 000€ qu'elle souhaite voir allouée à l'acquisition du terrain du bourg et au projet de la Halle dans le Bourg. Le conseil municipal accepte cette donation et donne les pouvoirs au maire pour effectuer les formalités nécessaires et notamment la signature de tous acte nécessaire.

Le conseil municipal délibère favorablement à l'unanimité des présents.

## 2. Déclaration d'intention d'aliéner dans la zone soumise à DPU

Le moulin dans les gorges est en vente. Certains terrains dans les Gorges sont soumis à un droit de préemption par la commune. Si nous préemptons la parcelle concernée, nous retardons la procédure de vente de 2 mois. Cette parcelle n'est pas utile à la commune. Nous ne souhaitons pas retarder l'arrivée de nouveaux arrivants.

Le conseil municipal décide à l'unanimité des présents de ne pas préempter cette parcelle.

## 3. Contrat assurance statutaire 2021 du personnel communal

Tous les ans, nous souscrivons une assurance, pour couvrir les « risques statutaires » des employés communaux et permettre à la mairie de percevoir le remboursement des salaires d'arrêt de travail (non pris en charge par la Sécurité Sociale pour les agents titulaires). Chaque année le CM doit délibérer pour la cotisation à cette assurance. Le conseil municipal délibère à l'unanimité des présents en faveur de la signature du contrat d'assurance auprès de la CNP.

## 4. Pacte de Gouvernance

La loi impose aux EPCI de formaliser un pacte de Gouvernance entre l'EPCI et les communes. Ce pacte officialise son fonctionnement notamment sur des principes de solidarité intercommunale, ou de l'organisation du travail en commissions thématiques. Ce pacte de Gouvernance donne par ailleurs accès à la CCILAP aux comptes de la commune pour estimer ses moyens d'autofinancement sur les projets et ainsi augmenter ou réduire le reversement du Fonds de péréquation (FPIC) à chacune des communes. Pour notre commune, bénéficiant d'une bonne gestion, ce principe induit une baisse des fonds versés par la CCILAP.

Le conseil municipal, qui adhère à cette notion de solidarité, délibère à l'unanimité des présents en faveur de la mise en place du Pacte de Gouvernance intercommunal.

## 5. Questions diverses

Point situation COVID : Toutes les manifestations sont annulées jusqu'à nouvel ordre, notamment le trail de l'Auvezère en janvier et l'Aïga trail en février. Annick JACQUET effectue la veille téléphonique d'entraide.

Noël des enfants, distribution des cadeaux, coffrets et bulletin : Condition sanitaire oblige, nous allons organiser une distribution « spéciale » le mercredi 16 décembre après-midi pour les cadeaux des enfants. Pour les coffrets des anciens nous serons distribués par équipe de deux. Le prochain bulletin sera distribué en Janvier avec un stylo (cadeau)

Miss France : L'élection de Miss France 2021 est reportée au 19 décembre. Avec le confinement, la soirée que nous avons initialement prévue est compromise. Nous souhaitons mobiliser les habitants à voter en faveur de notre Miss Aquitaine. Une campagne d'email sera lancée.

Travaux Pont étang des forges : Les travaux de l'étang des forges ont bien progressé. La fin des travaux est prévue au 31 décembre.

Travaux du meublé de Tourisme : Les travaux du meublé de tourisme ont commencé. Réunion de chantier mi-décembre. La livraison est prévue pour le printemps, pour être inauguré début juin avec la station de trail.

Avancée Projet des Gorges : L'aménagement des gorges fait l'objet de nombreuses réunions de travail, notamment avec la CCILAP et le Conseil Départemental. L'implantation d'un seul observatoire (au lieu de deux) serait finalement envisagée au Verger de l'avenir, en cohérence avec le projet de développement touristique imaginé par la commune. Le projet de la Halle, est repoussé d'un an, faute de financement intercommunal disponible cette année. Nous souhaitons que l'observatoire soit mis en place pour la saison estivale 2021, en particulier pour l'inauguration de la station départementale de trail repoussée début juin à cause de la COVID, parallèlement à notre projet d'animation touristique au Verger de l'avenir et des 3 boucles de randonnée.

Taxe d'aménagement sur le CCILAP en question : Lors de notre précédent conseil municipal, nous avons délibéré en faveur de la taxe d'aménagement intercommunale. Après délibération intercommunautaire (non sans quelques oppositions de la part de certaines communes), cette taxe sera mise en place au 1er Janvier 2021. Il s'agit d'un montant à payer (nb de m<sup>2</sup> x 759€ x 3,5%) pour chaque permis de construire en fonction de la surface concernée. La mise en place de cette taxe est en quelques sortes anticipée, puisqu'elle sera obligatoire dans le cadre du PLU/i.

CR Réunions intercommunales : Syndicat des Eaux : 2 chantiers de changement de canalisation sont en projet sur Saint Mesmin en 2021. Nous attendons des précisions sur les modalités, notamment sur une portion de 2,1km du château d'eau au bourg. Des travaux risquent d'avoir un impact sur notre voirie. Nous devons être vigilants.

Développement économique : volonté municipale de mieux connaître les acteurs économiques de la commune pour les promouvoir. Pouya MOTASHAM représente la CCILAP auprès de la French TECH.

Transition Energétique : Nouvelle commission encore en structuration. Projet de broyeur végétal mobile nous semble intéressant.

Infos diverses : Installation de l'abribus aux Monts. Nous installerons un éclairage solaire et un panneau en bois. Nous annulerons la demande du deuxième abribus.

ACCA : la situation sanitaire induit une dérogation concernant l'obligation d'assemblée générale extraordinaire avant le 31 décembre 2020. Le bureau de l'association sera renouvelé au printemps prochain, avant la prochaine saison de chasse.

Le sapin de Noël a été offert par JP Vogel et sera décoré dans les jours à venir, avec l'acquisition, comme chaque année, de nouvelles décorations pour compléter notre stock.

La CCILAP envisage au printemps une campagne de destruction des frelons asiatiques. Notre employé communal sera formé à l'utilisation d'un nouveau matériel pour l'éradication au niveau intercommunal sur le domaine public.

Réunions à venir : Le SIAS sollicite un don des communes pour la Banque alimentaire d'Excideuil. Au vu de l'opacité du financement de la structure et des dysfonctionnements dans le système de distribution, nous préférons réserver nos fonds à une aide directe à nos habitants. Par ailleurs, au niveau de la CCILAP, la banque alimentaire va prochainement disposer de bâtiments neufs entièrement rénovés par les fonds publics.

Fin de la séance à 21h

# RESUME EN IMAGES

Feuilles d'automne, plantation au verger de l'avenir, passage des grues, un abribus aux Monts,



Noël à Saint-Mesmin et travaux à l'étang des forges